

Le mot du maire

En cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous, l'ensemble de votre famille ainsi que vos proches et amis. Puisse cette nouvelle année voir la concrétisation et la réalisation de tous vos projets.

Pour la commune, hormis les travaux d'entretien divers j'espère raisonnablement que l'année 2010 verra se réaliser la réfection de la toiture de l'église :

Projet engagé au début 2009 (avec également les enduits) mais qui n'a pu se réaliser : la DGE nous ayant été refusée par les services de l'Etat au motif qu'un état des lieux de l'église réalisé en date du 18 Février 2003 par le service départemental de l'Architecture et du patrimoine à la demande de la commune de Girolles laissait apparaître un mauvais état sanitaire ainsi qu'un important problème de structure ; Par voie de conséquence il fallait s'attacher les services d'un architecte spécialisé dans la restauration des monuments historiques. Le problème de structure signalé étant une déformation grave en dévers du 5eme pilier, entre la nef et le bas cote sud. Cette déformation était déjà signalée dans un rapport de Victor Petit datant de 1870

Des contacts sont en cours afin d'obtenir l'aval des services du patrimoine pour au moins pouvoir réaliser la réfection de la toiture et mettre ainsi le bâtiment hors d'eau.

~~~~~

Suite au départ de Mme Cécile Gaudoin du poste de secrétariat de mairie c'est dorénavant Mme Françoise Jeannin qui assurera la fonction. Nous lui souhaitons la bienvenue

Elle sera à Girolles le jeudi toute la journée.

Les nouveaux horaires devraient s'établir ainsi :

### Heures d'ouverture au public :

- Le Jeudi de 11h à 12h30 et de 16h30 à 17h 30
- Le Mardi de 16h30 à 17h30, la permanence sera assurée par le Maire ou les adjoints.

La confirmation de ces horaires se fera par voie d'affichage dans les tableaux et nous restons, bien entendu, ouverts à vos suggestions

Bernard Massol